

Le 23 janvier 2014

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2014**  
**Salle Marcel Pagnol à Bures sur Yvette**

- 13h30 : émargement
- 14h15 : ouverture de la séance

Le Président remercie, d'une part, les nombreux adhérents présents ou représentés qui manifestent ainsi leur intérêt pour la vie de l'association, et d'autre part, la municipalité de Bures sur Yvette pour le prêt de cette salle qui nous permet de tenir notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de ce jour, ainsi que le régisseur et son équipe pour la mise à disposition du matériel.

En ce début d'année 2014, le Président présente à tous les membres ses meilleurs vœux.

Sont réunis dans la salle les différents membres du CA, les chargés de mission ainsi que les accueillants (es) qui contribuent cette année, comme les années antérieures au bon fonctionnement et à la bonne gestion de notre association et de nos assemblées générales. Le Président les remercie pour leur dévouement et leur précieuse collaboration.

La séance est ouverte à 14h15.

Le Président propose que les fonctions de scrutateur soient remplies par Simone Rabartin assistée d'Isabelle Petri. La proposition est acceptée à l'unanimité des membres de l'Assemblée.

A la date de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AVF-BGO, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation est de : 515.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral et d'activités – adoption
2. Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2012-2013
  - ✓ Présentation des comptes 2012-2013
  - ✓ Rapport du vérificateur aux comptes
  - ✓ Approbation des comptes de l'exercice 2012-2013
3. Quitus de gestion pour l'exercice 2012-2013
4. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2013-2014
  - ✓ Présentation du budget prévisionnel 2013-2014
  - ✓ Approbation du budget prévisionnel 2013-2014
5. Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes

Le Président rappelle que l'ensemble des points de l'ordre du jour de cette AGO se traiteront dans le cadre des articles 8 et 9 des statuts de l'AVF-BGO du 18 mai 2000, actualisés le 11 février 2010 qui stipule notamment :

*Les assemblées générales comprennent tous les membres de l'association à jour de cotisation à la date de convocation de l'assemblée générale, ainsi que l'Union Régionale des AVF de l'Île de France, membre de droit, représentée par un ou plusieurs membres de son bureau*

*L'assemblée générale ordinaire se réunit valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés*

*Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, le président dispose d'une voix prépondérante.*

*Les votes, hors les élections des futurs membres du Conseil d'administrations, ont lieu à main levée sauf si le quart des membres sollicitent un vote à bulletin secret.*

*Le vote par procuration est autorisé. Mais nul ne peut détenir plus d'un pouvoir.*

*Nonobstant cette règle, les pouvoirs en blanc adressés au siège de l'association sont présumés émettre un vote favorable aux propositions de délibérations présentées par le conseil d'administration.*

*Le nombre de pouvoirs ne peut pas excéder le nombre des présents votants.*

Le Président rappelle que les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site internet [www.avf-bgo.com](http://www.avf-bgo.com), ainsi que sur place et dans les permanences.

Des listes d'émargements, il ressort :

- Membres présents : 135
- Membres représentés : 117
- Total présents plus représentés : 252

L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Nous passons à l'examen du point 1 de l'ordre du jour.

### **1 - Rapport moral et d'activités – adoption**

Le Président présente le rapport moral et d'activités pour la période 2012-2013 (du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2013) avec commentaires des points importants jusqu'à ce jour.

Il remercie tous les adhérents présents cet après-midi, toutes les personnes qui nous ont aidés à préparer cette Assemblée Générale ainsi que tous ceux qui s'investissent de près ou de loin au sein de notre association.

Le Président remercie les maires et mairies de Bures, Gif et Orsay pour le soutien qu'ils nous apportent en termes de subventions et surtout de prêts de nombreuses salles, sans ces prêts nous ne pourrions pas fonctionner avec autant d'animations et de confort.

Enfin, il remercie tous les membres du Conseil d'Administration qui le soutiennent dans son action quotidienne.

#### **Le Président rappelle l'objet des AVF qui est :**

- ✓ d'accueillir et de contribuer à l'intégration du nouvel arrivant dans la ville et/ou le pays,
- ✓ de permettre au nouvel arrivant de se reconstituer un réseau social, de réussir sa mobilité.
- ✓ de mettre en place un réseau de bénévoles disponibles, compétents et formés.

Tous les AVF ont un statut d'association relevant de la loi de 1901. Tous ont adopté les mêmes statuts en 2001 qui ont fait l'objet d'une actualisation en février 2010. Les AVF sont animés par des bénévoles, sans appartenance ni politique, ni confessionnelle.

Les 340 AVF locaux sont réunis au sein d'une des 18 URAVF (Union régionale des accueils des villes françaises), pour l'AVF-BGO, il s'agit de l'URAVF d'Île de France, présidée depuis juin 2013 par Jean-Claude Pichon. Ces URAVF adhèrent à l'UNAVF (Union Nationale des AVF), présidée depuis septembre 2013 par Claude Lenoble.

Le réseau AVF, c'est aussi :

- 70.000 adhérents
- 11.000 bénévoles
- 8.000 nouveaux arrivants

Qui bénéficient :

- D'un réseau et de structures,
- D'un magazine envoyé à chaque adhérent
- D'une boutique avec des objets et affiches,
- D'un département de formation
- De sites internet.
- De supports techniques, une partie de cette présentation en est l'illustration

Tous les membres des Conseils d'Administration des AVF sont élus pour 3 ans.

#### **En ce qui concerne l'AVF-BGO nous étions au 20 janvier 2014 :**

- ✓ 515 adhérents soit 25 de plus que l'an dernier à la même époque; 144 hommes (28%) et 371 femmes (72%)
- ✓ Pour mémoire :

Juin 2006	Juin 2007	Juin 2008	Juin 2009	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013
<b>558</b>	<b>638</b>	<b>598</b>	<b>564</b>	<b>577</b>	<b>559</b>	<b>543</b>	<b>515</b>

- ✓ Au 30 juin 2013, nous étions 515 adhérents dont :
- ✓ 224 adhérents en couple
- ✓ 75 nouveaux adhérents
- ✓ 36 nouveaux arrivants (période de trois ans)
- ✓ 56 étrangers dont 22 nationalités différentes
- ✓ 163 actifs (31%) dont 41 accueillants
- ✓ Répartition par villes : Gif 43%, Orsay 21%, Bures 19%, autres 17%

**Le Président rappelle la composition du Conseil d'Administration de l'AVF BGO qui comprend 16 personnes :**

**Les 6 membres du bureau :**

- ✓ Jean-Maurice Tupin : Président

- ✓ Angélique Gérardin : Vice-présidente provisoire en charge du SNA (Service au Nouvel Arrivant) depuis le 13 janvier, date de la mise en disponibilité de Christine Laurent candidate aux élections municipales de Gif-sur-Yvette
- ✓ Bernadette Morand : Secrétaire Générale
- ✓ Marie-Thérèse Delmas : Trésorière
- ✓ Georges Ailloud : Chargé de la coordination des animations
- ✓ Anne-Marie Thévenon : Responsable des accueillantes et coordinatrice de l'accueil

#### **Les autres membres du Conseil d'administration**

- ✓ Chantal Derksen : Chargée de la communication externe
- ✓ Annette Gulik : Chargée du bulletin
- ✓ Gérard Cochon : Chargé de la gestion du fichier des adhérents.
- ✓ Claude Tupin : Chargée de l'intendance
- ✓ Dominique Leclercq : Chargé du suivi financier des sorties
- ✓ Sylvain Confida : Chargé de la formation
- ✓ Lucille Roffet : Chargée du bulletin
- ✓ Brigit Michaux : Chargée des relations avec l'URAVF
- ✓ Michèle Dupouy : Chargée de l'intendance
- ✓ Martine Michel : Adjointe au secrétariat

#### **Nos chargés de mission**

- ✓ Alain Buisson : Chargé de mission auprès du SNA
- ✓ Nicole Canonne : Chargée des événements exceptionnels jusqu'au dîner d'accueil du 7 février
- ✓ Michel Thévenon en charge de l'actualisation de notre dossier d'assurance
- ✓ Joël Cantineaux : Vérificateur aux comptes.
- ✓ Jean-Pierre Covas : Webmestre du site : [www.avf-bgo.com](http://www.avf-bgo.com)

Par ailleurs, le Président associe à cette équipe tous les responsables d'animations qui font vivre l'AVF à travers leurs animations : supports et outils d'accueil et d'intégration, ainsi qu'également, tous et toutes les accueillant(e)s, premiers contacts avec l'AVF qui complètent l'important travail d'accueil et d'accompagnement fait par les membres de l'équipe du SNA. Sans oublier tous les autres bénévoles qui contribuent de près ou de loin au fonctionnement et aux animations de notre AVF.

#### **Service au Nouvel Arrivant (SNA)**

Le SNA est une équipe aujourd'hui de 12 personnes dont est responsable la Vice-présidente SNA. Suite à la mise en disponibilité de Christine Laurent, c'est Angélique Gérardin qui en a pris la responsabilité.

Dans l'année écoulée, le SNA a organisé six "Rencontres Conviviales pour les Nouveaux" auxquelles ont été conviés les nouveaux arrivants ainsi que les nouveaux adhérents des deux dernières années. Nous avons inscrit en 2013, 73 nouveaux adhérents et 35 nouveaux arrivants. A l'instar des autres années, il a organisé, avec l'aide de la responsable Communication, notre participation à l'accueil des nouveaux résidents par les municipalités d'Orsay et de Gif sur Yvette ainsi que notre participation au Cocktail de Science Accueil, avec l'aide du groupe de la Conversation en français dont Lucile Roffet assure maintenant la responsabilité, sans oublier bien sûr sa participation active aux forums des associations des trois villes et à notre Cocktail d'accueil des nouveaux adhérents.

Le SNA est systématiquement présent aux permanences où une personne de l'équipe est totalement disponible pour les nouveaux arrivants.

En amont, il veille, avec l'aide de la responsable Communication et d'autres bénévoles, à l'approvisionnement en plaquettes AVF-BGO de lieux susceptibles d'être visités par les nouveaux arrivants et répond aux demandes de renseignements reçues, essentiellement par courriel, de nouveaux arrivants, parfois même avant leur installation.

En aval, il assure un suivi de ceux ne faisant pas partie d'un groupe spécifique (Conversation en français, Jeunes Mamans).

### **Les permanences**

Pas de changement notable concernant les permanences véritables lieux d'accueil et de rencontre.

- le jeudi matin de 10h à 11h30 à l'Orangerie près de la mairie de GIF
- le jeudi après-midi de 14h15 à 16h30, en alternance à Bures au centre Marcel Pagnol et à Orsay au centre André Malraux (la Bouvêche)
- le samedi matin (2 fois par mois) de 10h à 11h à l'orangerie près de la mairie GIF

Ces permanences sont assurées sous la responsabilité d'Anne-Marie Thevenon, coordinatrice des accueils des 3 villes et responsable de l'accueil de Gif le jeudi matin, de Denise Garçon, responsable de Bures, de Josiane Hervy, responsable d'Orsay et d'Isabelle Pétri, responsable de Gif le samedi matin.

Elles, (ils) sont actuellement 36 accueillantes et 1 accueillant et 4 responsables qui assurent les permanences.

Nous les remercions chaleureusement pour le travail effectué.

### **Les animations**

A ce jour, nous avons un peu moins d'une quarantaine d'animations regroupées selon différents thèmes.

- ✓ Activités d'accueil au nombre de 7

A l'occasion de la présentation des activités d'accueil, le président s'arrête sur l'animation « conversation française ». Elle est très importante pour nous car c'est le lieu de rencontre des étrangers et des étrangères. En voici les temps forts :

- 61 rencontres soit 2 par semaine avec une participation moyenne de 6 étrangères
- 12 nationalités
- 4 cafés-rencontres avec les jeunes mamans
- une sortie pique-nique de fin d'année en juin 2013 avec la visite du château de Dampierre : 25 participants
- une visite de boulangerie à Chevry et un repas ensemble chez une animatrice
- un repas annuel au Val de Gif : 47 participants
- ✓ En avant la forme au nombre de 13
- ✓ Animations manuelles et récréatives au nombre de 8

- ✓ Sorties au nombre de 26
- ✓ Bon appétit ! au nombre de 3
- ✓ Activités Culturelles au nombre de 5

Ce que nous souhaitons l'an passé, à savoir, étendre certaines animations au week-end afin de permettre à ceux et celles qui travaillent de pouvoir profiter, eux aussi, de quelques supports d'accueil a pris corps sous le vocable « promenade découverte à Paris ». Elles ont lieu une ou deux fois par trimestre. Il y en a eu 2 en 2012 2013. La prochaine aura lieu le samedi 8 février après-midi. Son thème est « Quelques passages autour de la rue Saint Denis ». Pour plus d'informations vous pouvez consulter le supplément trimestriel au bulletin.

Il faut rappeler qu'il ne peut s'agir que d'animations extérieures ou à domicile aucune salle municipale n'étant mise à disposition durant le week-end. Si vous êtes disponibles, si vous avez des idées, la porte est grande ouverte.

La présentation des ateliers a eu lieu le 19 septembre 2013. Cette année encore, confirmation de l'adaptation de la salle Jacques Tati pour cette manifestation.

Par ailleurs, nous rappelons qu'une adresse e-mail propre aux animations responsables.activites@avf-bgo.com doit permettre de faciliter la communication entre adhérents, responsables d'animation et groupe de coordination.

## La formation

Comme souvent rappelé, la formation des bénévoles au sein des AVF est un des objectifs majeurs des AVF et un gage de qualité. Elle peut être un tremplin pour ceux qui souhaiteraient reprendre une activité professionnelle en bénéficiant d'une VAE « Valorisation des Acquis et de l'Expérience » au sein d'une association.

En 2012 2013, nous avons programmé deux formations :

- « La Présidence » à Paris, le 18 et 19 février 2013 : Le président et la vice-présidente y ont participé
- « Place et rôle de chacun dans le CA » à Orsay, le 15 avril 2013 : pour les membres du CA élargi.

L'absence d'un responsable formation au niveau régional (poste tenu par interim par la présidente de l'URAVF), le manque actuel de formatrices et le faible intérêt de certain actifs ne nous ont pas permis d'organiser plus de formations. La formation pour les accueillantes est maintenant raccourcie à une journée au lieu de deux et s'appelle « Accueillir, un savoir-faire ». Cette formation a eu lieu le mois dernier à Orsay.

N'hésitez pas à contacter le chargé de formation Sylvain Confida pour toute demande de formation.

## Nos objectifs.

Comme nous l'avions indiqué l'année dernière, nous avons maintenu le même cap que ces dernières années, à savoir :

- ✓ Continuer à développer l'Esprit des AVF : Accueillir et intégrer, notre principale raison d'être.
- ✓ Développer le partenariat avec les mairies dans le domaine de l'accueil des nouveaux arrivants :

- ✓ Développer la communication externe et interne montante et descendante en particulier avec la mise en place de nouveaux outils modernes de communication,
- ✓ Clarifier nos principes de fonctionnement et d'animation,
- ✓ Prendre du plaisir à être ensemble,
- ✓ Maîtriser nos frais de fonctionnement : comme vous pourrez le constater dans les comptes qui vous seront présentés ultérieurement

Nous considérons que la grande majorité des objectifs a été atteinte grâce à la responsabilité et à l'implication de toutes et tous quelque soit le rôle tenu au sein de notre association. Merci à tous.

Au-delà de toutes les animations, rencontres mentionnées dans notre bulletin et ses suppléments, participations et actions réalisées sont nombreuses

Au niveau externe AVF :

- Forum des associations de Bures, Gif et Orsay en septembre
- Journées d'accueil des nouveaux arrivants en mairie sur Gif et d'Orsay
- Forum de Sciences-accueil
- Vœux en mairies de Gif, Bures et Orsay

Au niveau UNAVF et URAVF :

- AGO de l'URAVF, 1 fois par an en juin
- Conseil d'administration de l'URAVF : 2 fois par an
- Participation de 4 membres du CA aux commissions régionales du 28 février 2013
- Participation de 11 adhérents au rallye pédestre organisé le 4 avril 2013

Au niveau interne AVF-BGO :

- Réunion de bureau : 5
- Conseil d'administration : 3
- Séminaire de travail des membres du CA : 2
- Réunions de coordinations des animations : 2
- Réunions des accueillantes : 2
- Séminaire des actifs le 15 mai 2013
- Présentation des ateliers et inscriptions aux animations payantes le 20 septembre 2012
- Cocktail d'accueil des nouveaux adhérents le 1<sup>er</sup> décembre 2012

Nos réalisations en termes de fonctionnement.

- Mise à jour régulière du site internet AVF-BGO [www.avf-bgo.com](http://www.avf-bgo.com) par Jean-Pierre Covas
  - Les statuts de l'AVF-BGO
  - Les PV des assemblées générales
  - Des flashs infos
  - Des animations
  - Calendrier des permanences
  - Etc.
- Diffusion d'un communiqué à l'issue de chaque réunion du CA
- Parution du bulletin annuel et ses suppléments trimestriels

- L'amélioration de l'accueil dans les permanences

## **Conclusion**

Des éléments fournis, vous pouvez constater que le travail de votre Conseil d'administration a permis à notre association AVF-BGO d'être toujours en adéquation avec les principes de la Charte des AVF et de répondre aux attentes de la majorité de nos adhérents dans le cadre de budgets sérieux et respectés. Travail et organisation ont été reconnus par l'attribution pour trois ans du Label 2011-2013 des AVF.

Merci à tous pour votre implication.

Merci de m'avoir écouté patiemment. Avez-vous des questions ou remarques à nous faire connaître ?

Aucune autre remarque relative à ce rapport moral et d'activités n'étant émise, le Président propose, aux membres de cette honorable assemblée, de bien vouloir approuver celui-ci.

- Contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport moral et d'activités pour l'exercice 2011-2012 est adopté à l'unanimité.

## **2 - Rapport financier, examen et approbation des comptes de l'exercice 2012-2013**

Le Président donne la parole à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation des comptes 2012-2013.

(Le document annexé à la convocation à l'AGO, est joint au présent procès-verbal).

La trésorière présente et commente les différents postes de dépenses et de recettes tels qu'indiqués dans les tableaux joints à la convocation.

### **Rapport du vérificateur aux comptes :**

Après discussion, réponses aux questions formulées et présentation du rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2012-2013 sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

- Contre : 0
- Abstentions : 0

Les comptes de l'exercice 2012-2013 sont adoptés à l'unanimité.

## **3 - Quitus de gestion pour l'exercice 2012-2013**

Comme le prévoit l'article 9-1 des statuts de l'AVF-BGO, vous, c.a.d. « l'Assemblée générale ordinaire » venez d'approuver les comptes de l'exercice clos, il vous reste à donner quitus pour leur gestion aux administrateurs.

A cet effet, le Président demande alors à l'Assemblée de voter le quitus de gestion au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2012-2013.

- Contre : 0



- Abstention : 0

Le « Quitus » au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2012-2013 est voté à l'unanimité.

#### **4 - Présentation et approbation du budget prévisionnel 2013-2014**

La parole est donnée à Marie-Thérèse Delmas, trésorière de l'AVF-BGO pour la présentation du budget prévisionnel 2013-2014. (Le document annexé à la convocation à l'AGO, est joint au présent procès-verbal).

Tous les postes de dépenses et de recettes prévisionnelles sont présentés en détails et commentés. Les explications sont données au fil de l'eau.

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont approuvé à l'unanimité la proposition du Bureau de maintenir le montant des cotisations d'adhésion à l'AVF-BGO au niveau actuel soit : la cotisation individuelle à 28 € et la cotisation couple à 43 €.

Après discussion et réponses aux questions formulées, le budget prévisionnel 2013-2014 et la proposition de maintien du montant des cotisations pour l'exercice 2013-2014 sont soumis à l'approbation des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Concernant le budget prévisionnel 2013-2014 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition de budget prévisionnel 2013-2014 est adoptée à l'unanimité.

Concernant la proposition de maintien du montant des cotisations de l'exercice 2012-2013 pour l'exercice 2013-2014 :

- Contre : 0
- Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **5- Ratification de la nomination du vérificateur aux comptes**

Lors de la dernière réunion du Conseil d'administration du 13 janvier 2014, Monsieur Joël Cantineaux, chargé de mission au poste de vérificateur aux comptes de l'AVF-BGO a accepté sa reconduction à ce poste pour l'exercice 2013-2014.

A cet effet, il est demandé aux membres de l'Assemblée Générale de ratifier la nomination de Monsieur Joël Cantineaux pour un an aux fonctions de Vérificateur aux comptes, pour l'exercice 2013-2014.

- Contre : 0
- Abstention : 0
- La nomination de Joël Cantineaux au poste de Chargé de mission « Vérificateur aux comptes » pour l'année 2013-2014 est approuvée à l'unanimité.

L'Assemblée Générale remercie Joël Cantineaux pour son investissement dans ses fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 15h45 et renouvelle ses remerciements aux participants à cette Assemblée Générale Ordinaire et les invite à prendre le verre de l'amitié.

Bernadette Morand

Simone Rabatin

Jean-Maurice Tupin

Documents annexés :

Compte de résultat du 1/9/2012 au 31/8/2013

Situation comptable de la trésorerie

Budget prévisionnel 2013/2014